

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[158_Lettres de Gabriel Moulin à Guizot : 1843-1870](#)[Item](#)[Paris, le 10 août 1843, Gabriel Moulin à François Guizot](#)

Paris, le 10 août 1843, Gabriel Moulin à François Guizot

Auteurs : Moulin, Gabriel (1810-1873)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

5 Fichier(s)

Les mots clés

[France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Ministère des affaires étrangères \(France\)](#), [Politique \(France\)](#), [Réseau social et politique](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1843-08-10

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote4, 4 suite, AN : 163 MI 42 AP 158 Papiers Guizot Bobine Opérateur 24

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Moulin, Gabriel (1810-1873), Paris, le 10 août 1843, Gabriel Moulin à François Guizot, 1843-08-10.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-

Sorbonne nouvelle).

Consulté le 14/11/2024 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/6284>

Informations éditoriales

Destinataire Guizot, François (1787-1874)

Lieu de destination Paris (France)

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Paris (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 31/05/2024 Dernière modification le 03/06/2024

4/

Paris le 20 août 1843 - 1

Monsieur,

Je n'ai pas pu réapparaître et me faire connaître
au bonheur de aller vous présenter mes respects de
vous retrouver en ce moment. Je me suis permis d'écrire
dans plusieurs commissions, notamment dans celle de la loi
organique d'état de siège qui a été votée hier sans
difficulté, ce que vous savez bien. Depuis d'entre
autres commissions, voyant approcher la proposition, m'ont
accès pendant cette dernière semaine de mardi et

D'affaires pour lesquelles il ne sont pas moins exigés du vote que
que nos élections cantonales. il n'est aucun de nos petits
municipaux, aucun de nos petits élus d'ailleurs, tant soit plus, nous ne pouvons
être atteints, qui n'aient été aggravés par le la situation par
suffrage universel. - Enfin j'ai bien entendu en revenant l'union de part
pour affaires urgentes qu'il en fait toujours avec apaisable. Une petite
la session du conseil général. mais, si vous le permettez, 15 ou 20 membres
dans la première quinzaine d'octobre, j'aurai répondu à besoins. Le tout
votre double invitation. la chose que j'ai regretté parfaitement d'écouter
vivement, avec de même l'avantage de me mettre sur une liste
à vous de vous transmettre mes observations sur au sein de la
le mouvement d'opinion de la loi et qu'on d'espérer par l'usage de
moraliser. il était

... l'empire de ce que je vais parcourir : ...
 ... nos petits ... notre proposition est leur plus opportune que
 ... nous ne pouvons que nous l'avons voté. jamais
 ... la situation parlementaire n'a été plus tendue et
 ... l'un des points sur lesquels plus nous nous
 ... apaisés. une petite règle législative, composée de
 ... 15 ou 20 membres, s'est notamment séparé de ...
 ... bécotage. le surplus du temps est bien d'être
 ... parfaitement discipliné. ce qui est plus grave
 ... est une sorte de discipline qui a été bien
 ... au sein de la commission d'après nos précédents
 ... par l'origine de la langue, entre le latin et le ...
 ... mentalité. il était question de nous en faire ...

Les catholiques ont demandé que désormais, tous les établissements
religieux, toutes les congrégations, pussent recevoir, sans
autorisation du gouvernement, la liberté qui leur serait
dûe. M. Thiers a combattu cette idée, a déclaré
qu'il n'acceptait pas la condition qu'on paraissait vouloir lui
imposer, M. de Montalembert s'est opposé, M. de Broglie lui-même
a soutenu la thèse avec une vivacité contraire à l'habitude
consistant qu'il paraissait avoir adoptée depuis la révolution
de février. A son tour de compte, M. Thiers n'a été nommé
rapporteur qu'à la plus simple majorité, la majorité
plus simple. - Si l'on n'est pas définitivement tranquille, on ne
peut réviser la constitution d'un ministre Thiers
paraît de plus en plus difficile, pour ne pas dire,

4 suite

3

impopulaire. Le régime de messrs Barrot et Dufaure n'est
pas fini.

Les lois fiscales, diverses réformes, sont très mal
accueillies par nos départements et nous pourrions
de très brèves élections si le suffrage universel était encore
consulté. Tout ordre financier ne paraît incompatible
avec l'imitation électorale de France.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, avec
mes regrets sur mon empêchement temporaire,
l'hommage de mes très distingués respects

J. Kocher

M. mon principal établissement pendant la
prolongation sera à Clermont-Ferrand. —